

# PPAS

## Le Programme Pluriannuel d'Activité de la Safer

Le PPAS est un véritable instrument d'orientation et de gestion de l'activité de la Safer, doté d'objectifs et d'indicateurs chiffrés. Il permet également de mettre en place une dynamique de projet permettant de fédérer les partenaires et les collaborateurs de la Safer, autour d'objectifs et de priorités d'intervention partagés. Ce document définit la politique de référence de la Safer pour la période 2015-2021.

2015  
2021

## LE PPAS : UN DOCUMENT D'ORIENTATION POLITIQUE

La stratégie et les priorités d'actions des Safer sur leur territoire s'inscrivent dans le cadre réglementaire des Safer et leurs 4 missions d'intérêt général :

- Agricole et forestière : installation, consolidation des exploitations agricoles et forestières, amélioration de la répartition parcellaire, diversité des productions, agro-écologie, etc.
- Environnementale : diversité des paysages, protection des ressources naturelles, biodiversité, etc.
- Développement durable des territoires ruraux.
- Transparence du marché foncier.

Le PPAS fera l'objet d'un bilan annuel de sa mise en œuvre, à la fois sur les réalisations d'une année ainsi que celles menées depuis le début de la période de programmation.

### Le contexte spécifique en Aquitaine : un PPAS pour deux Safer

Le cadre de la loi d'Avenir conduit les deux Safer présentes sur le territoire aquitain (Safer Garonne-Périgord et Aquitaine Atlantique), à la demande des services de l'État, à élaborer un seul et même programme pour la période 2015-2021.



## LES PRINCIPAUX ENJEUX FONCIERS EN AQUITAINE

### Pour l'agriculture :

- La perte de SAU
- Le renouvellement des générations
- L'installation
- L'agro-écologie
- L'arrivée d'investisseurs dans le secteur agricole et rural
- La lutte contre la spéculation foncière

### Pour la forêt :

- Le morcellement parcellaire
- Achats-ventes de massifs forestiers

### Pour d'autres domaines :

- Les programmes d'aménagement et d'équipement
- La complémentarité d'action avec les EPF
- La protection des paysages et des ressources naturelles.

## UNE STRATÉGIE EN PHASE AVEC LES ENJEUX IDENTIFIÉS

Sur la base des enjeux identifiés, la stratégie déployée par les Safer en Aquitaine s'organise autour de trois objectifs identifiés :

1. **Le renouvellement des générations.**
2. **La gestion optimale des ressources naturelles et l'appui à la triple performance économique, environnementale et sociale des exploitations agricoles.**
3. **L'aménagement et le développement des territoires ruraux.**

La prise en compte d'enjeux aussi larges que divers suppose que des partenariats se construisent ou, le plus souvent, se poursuivent avec un grand nombre d'acteurs du territoire de chacune des Safer.



# LES AXES PRIORITAIRES D'INTERVENTION

## LE RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS

### ► Anticiper les fins de carrière des chefs d'exploitation

- Repérer les cédants sans succession
- Gérer temporairement du foncier
- Réaliser des expertises et des avis de valeur

### ► Installer des agriculteurs

- Participer au recensement des candidats à l'installation
- Mettre en œuvre des actions de portage et/ou de stockage du foncier
- Élargir le champ d'intervention du FIFIAA (Fonds d'Intervention pour le Foncier au service de l'Installation en Agriculture en Aquitaine-Atlantique)

### ► Accompagner les investisseurs susceptibles de mettre en valeur du foncier

### ► Transmettre des massifs forestiers

### ► Lutter contre la spéculation foncière en faisant usage de la préemption en révision de prix

#### LES INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre d'installations, dont certifiées en bio
- Surface attribuée en faveur de l'installation
- Nombre de jeunes agriculteurs entrant dans un dispositif de portage foncier
- Surface mise à disposition
- Etc.

## LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES ET LA TRIPLE PERFORMANCE ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

### ► Améliorer la triple performance économique, environnementale et sociale des exploitations agricoles et forestières

- Restructurer et aménager le parcellaire
- Consolider les exploitations
- Venir en appui aux filières et/ou exploitations touchées par des calamités agricoles
- Etc.

### ► Préserver des espaces naturels agricoles et forestiers

- Rechercher des solutions foncières pour réhabiliter les parcelles en friches
- Accompagner la mise en œuvre des PPEANP
- Contribuer à la lutte contre les risques naturels
- Etc.

### ► Participer au maintien et au développement de filières sous signe officiel de qualité

- Contribuer, sur le volet foncier, au développement des filières agricoles sous signe de qualité.
- Maintenir la certification « Agriculture biologique » lors de la transmission du foncier

### ► Contribuer à la mise en œuvre des politiques publiques en matière de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers

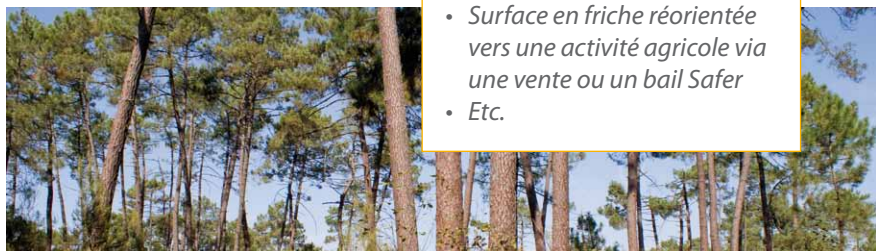
- Participer aux CDPENAF
- Poursuivre l'intervention de la Safer dans le cadre des opérations d'aménagement foncier forestier dans les territoires ciblés prioritaires
- Etc.

### ► Contribuer à la veille foncière et à l'observation des espaces naturels agricoles et forestiers

- Participer aux actions de type « observatoire des friches »
- Accompagner des collectivités sur la gestion des « biens vacants et sans maître »
- Participer à l'observatoire régional aquitain des espaces Naturels, Agricoles, Forestiers et Urbains (NAFU)
- Etc.

#### LES INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de projets en faveur de l'agriculture biologique
- Surfaces rétrocédées en matière environnementale à usage agricole
- Surface en friche réorientée vers une activité agricole via une vente ou un bail Safer
- Etc.



## L'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX

### ► Appuyer les politiques publiques foncières en matière de développement local

- Accompagner la réalisation de projets de développement local, en priorité dans des communes à enjeux agricoles, en restructuration foncière ou en déprise rurale
- Participer aux CDPENAF de chaque département

#### LES INDICATEURS DE SUIVI

- Surfaces rétrocédées pour le développement durable des territoires ruraux
- Nombre de communes sous convention de veille foncière
- Nombre de collectivités ayant accès à Vigifoncier
- Etc.

### ► Concourir aux dispositifs de compensation, notamment agricole

- Accompagner les politiques d'aménagement foncier sur les territoires « perturbés » par les projets d'infrastructures
- Compenser les agriculteurs concernés par des projets locaux de développement

### ► Développer la veille foncière

- Renforcer la veille foncière
- Généraliser l'outil « Vigifoncier »
- Etablir des liens de coopération avec la recherche et l'enseignement supérieur



## UNE COMMUNICATION AU SERVICE DE LA TRANSPARENCE DES MARCHÉS FONCIERS ET DE L'ACTIVITÉ DES SAFER

► Poursuivre et développer une communication appropriée auprès des agriculteurs, cédants potentiels, collectivités, notaires, filières spécifiques, etc.

► Diffuser les DIA aux syndicats agricoles représentatifs et à des personnes privées dotées de prérogatives d'intérêt général.

► Assurer une large diffusion, via notamment le site Internet, des publicités de vente de foncier.

► Évaluer la perception des missions développées par la Safer.

## CONTACTS

### Safer

#### Aquitaine Atlantique

[www.saferaa.fr](http://www.saferaa.fr)  
[communication@saferaa.com](mailto:communication@saferaa.com)

#### Gironde

16 av. de Chavailles, CS 10235  
33525 Bruges Cédex  
Tél. : 05 56 69 29 99

#### Landes

584 av. du Corps Franc Pommies, 40280 St Pierre du Mont  
Tél. : 05 58 46 59 59

#### Pyrénées-Atlantiques

**Béarn** 18 av. Louis Sallenave, CS 90605, 64006 Pau Cedex  
Tél. : 05 59 90 34 20  
**Pays Basque** Pl. Jean Errecart, 64120 Saint Palais  
Tél. : 05 59 65 88 10

### Safer

#### Garonne-Périgord

<http://garonne-perigord.saferr.fr>  
[safergp@saferr-gar.com](mailto:safergp@saferr-gar.com)

#### Dordogne

Pôle interconsulaire, Coulounieix Chamiers, 24060 Périgueux Cedex 9  
Tél. : 05 53 35 88 44

#### Lot-et-Garonne

Rue Péchabout, 47000 Agen  
Tél. : 05 53 95 19 19

#### Tarn-et-Garonne

120 avenue Marcel Unal, 82017 Montauban Cedex  
Tél. : 05 63 21 28 02